

**Ce document est avant tout une aide à la décision du commandant de bord. Il ne se substitue en aucun cas à la documentation officielle.
Il présente une synthèse des dispositions réglementaires et précise les règles "club" lorsque celles-ci sont plus restrictives.**

La liste minimale d'équipements (Minimum Equipements List – MEL) permet :

- Au commandant de bord de définir s'il peut entreprendre un vol, éventuellement avec des contraintes spécifiques (toute défaillance survenant au cours du vol doit être traité selon les dispositions du manuel de vol).
C'est la notion de « TOLERANCE TECHNIQUE ».

Les critères retenus pour définir les « TOLERANCES TECHNIQUES » sont :

- Annexe VII, Part NCO du règlement UE 965/2012 modifié) et plus particulièrement conformément au NCO.GEN.155 qui permet l'exploitation de l'avion dans des conditions spécifiées, avec certains instruments, équipements ou fonctions inopérants (voir §7 définitions) ou manquants avec un niveau de sécurité acceptable.
-

	Tout vol interdit		Vol de nuit interdit		Vol de jour sous condition
--	-------------------	--	----------------------	--	----------------------------

- Des critères supplémentaires jugés pertinents au regard de la sécurité des vols au sein de l'association, repérés par une marque grise.

	Contrainte Club		Aucune restriction
--	-----------------	--	--------------------

Les contraintes imposées par le club peuvent exceptionnellement être adaptées par le Chef Pilote.

Cette liste n'est pas exhaustive : en cas de doute, contacter un responsable (chef pilote ou responsable mécanique).

Lexique :






HA : Horizon artificiel

EA : espace aérien

version du 01/12/2018

RUBRIQUE /Eléments	Nbre installé	Nbre requis		Remarques
COMMANDES DE VOL				
Indicateur de position de Trim	1	1	NO GO	
Commande de Trim électrique	2	1	NO GO	si manche pilote
Sortie des volets	1	1	NO GO	
Indicateur de sortie des volets	1	1	Possible si repères de sortie visible de la place pilote	
Masselotte d'équilibrage aileron	2	2	NO GO	
Avertisseur de décrochage	1	1	NO GO	
CIRCUIT CARBURANT				
Pompe électrique	1	1	NO GO	
Manomètre de pression carburant	1	1	NO GO	
Purges	3	3	NO GO	si fuites
Jaugeur	2	0	Vérifier le niveau de carburant avec jauge manuel.	

INSTRUMENTS DE BORD				
Anémomètre	1	1	NO GO	
Altimètre	1	1	NO GO	
Variomètre	1	0		
Horizon artificiel	1	1	VFR "ON TOP" et survol maritime interdits	
Compas magnétique	1	1	NO GO	
Conservateur de cap	1	0		
Indicateur de virage	1	0		
Indicateur de dérapage	1	1	NO GO	
Chronomètre	1	1	Sauf si pilote équipé d'une montre chronomètre.	

 Tout vol interdit	 Vol de nuit interdit	 Vol de jour sous condition	 Contrainte Ailes Chat	 Aucune restriction
---	--	--	---	--

RUBRIQUE /Eléments	Nbre installé	Nbre requis		Remarques
ECLAIRAGE				
Feu anticollision	1	1		Mise en route sur une aire dégagée
Feux de navigation	1	0		
Phare d'atterrissage	1	0		
SYSTEME DE NAVIGATION				
Récepteur VOR	1	1		Vol "ON TOP" interdit
GENERATION PNEUMATIQUE				
Pompe à vide (<i>Succion</i>)	1	1		HA et conservateur de cap HS ; vol "ON TOP" et survols maritimes interdits
Manomètre de dépression (<i>défaillant si hors plage verte à un régime > à 1500Tr</i>)	1	1		Surveiller HA et conservateur de cap.
COMMANDES MOTEUR				
Manette des gaz	2	2		NO GO
Réchauffage carburateur	1	1		NO GO (perte > 100 tr/mn au point fixe)
CONTROLE MOTEUR				
Compte-tours	1	1		NO GO
Indicateur de température d'huile	1	1		NO GO
Indicateur de pression d'huile	1	1		NO GO

	Tout vol interdit		Vol de nuit interdit		Vol de jour sous condition		Contrainte Ailes Chat		Aucune restriction
--	-------------------	--	----------------------	--	----------------------------	--	-----------------------	--	--------------------

RUBRIQUE /Eléments	Nbre installé	Nbre requis		Remarques
CONDITIONNEMENT D'AIR				
Commandes de chauffage	2	0		Bloquer en position fermée au plus tôt
COMMUNICATIONS				
VHF	1	1	■	NO GO
Intercom	1	0	■	Pas de vol d'instruction.
Balise de détresse (RBDA)	1	1	■	Possible si contact radio permanent avec un ATS. Vol de jour uniquement
Transpondeur	1	1	■	Possible en EA de classe E, F et G
CIRCUIT ELECTRIQUE				
Batterie	1	1	■	NO GO
Alternateur	1	1	■	NO GO
Ampèremètre	1	0	■	Vol possible de jour si témoin de charge fonctionne
Voltmètre	1	0	■	Vol possible de jour si ampèremètre et témoin de charge fonctionne
Prise 12 volt	1	0		
EQUIPEMENTS				
Verrouillage sièges	1	0	■	NO GO
Réglage sièges avant	2	1	■	Peut-être inopérant si le verrouillage convient.
Ceintures et harnais de sécurité	2	1	■	Peuvent être inopérants si siège inoccupé
Horamètre	1	0		
Trousse de premiers secours	1	1	■	NO GO
Gilets de sauvetage (1/occupant)	0	0	■	Survol maritime possible si distance de la côte telle que : $D(nm) < h(ft) \times f_{max}/6000$
Extincteur portatif	1	1	■	NO GO
Manuel de vol	1	1	■	NO GO
Carénage de roue	3	3	■	Vol possible sans carénage roue avant ou sans les 2 carénages train principal. Pas de vol possible avec un seul carénage sur le train principal
■ Tout vol interdit	■ Vol de nuit interdit	■ Vol de jour sous condition	■ Contrainte Ailes Chat	■ Aucune restriction